

Si, au contraire, un seul des orifices d'appel était ouvert, la ventilation serait réduite de moitié pour l'appel et, dans les deux cas, l'arrivée de l'air nouveau serait notablement diminuée.

Par conséquent, pour l'évacuation de l'air à l'extérieur, il ne doit y avoir qu'une seule cheminée débouchant au-dessus des toits et recevant pour activer l'appel la chaleur surabondante des calorifères, ou en été celle d'un foyer auxiliaire. Mais cela n'empêche pas d'avoir selon les cas, plusieurs cheminées ou conduits partiels d'évacuation, communiquant tous avec la cheminée principale, destinée à en régulariser l'action. Ceci est d'autant plus nécessaire dans le système dont nous parlons, que l'appel exercé par une seule cheminée ou plutôt par un seul orifice, y faisant affluer tout l'air vicié de la salle, il en résulte ainsi une infection très-sensible autour de cet orifice, ce qui peut incommoder les élèves qui en sont voisins ou le chef de l'école; si, comme cela arrive quelquefois, l'on a maladroitement placé sa table près de cet appel.

Ce dernier cas existe à l'école de la commune de Grenelle, où le bureau de la sœur directrice est placé devant la cheminée d'appel. Aussi cette respectable sœur, incommodée par l'air vicié, qui affluait vers sa place, n'a-t-elle rien imaginé de mieux que de boucher l'orifice d'appel. Ce n'est pas elle, cependant, qu'il faut blâmer de cette conséquence assez logique de la mauvaise disposition donnée à la salle.

Dans le même local l'inconvénient de la chaleur excessive dans le voisinage des poêles, que j'ai signalé plus haut, se fait également sentir.

400. *Résultats des expériences.* — Le 10 février 1862, j'ai fait faire des expériences dans la salle n° 4 de l'école communale de la rue Violet à Grenelle, et le 24 du même mois il en a été exécuté de semblables dans les salles n°s 1, 2, 3 et 4.

Toutes ces salles sont construites pour contenir 120 en-